

**2018
2019**

BEPEP

Baccalauréat
d'éducation au préscolaire
et d'enseignement au primaire

Université du Québec à Chicoutimi
Département des sciences de l'éducation
Bureau de la formation pratique en enseignement • **Local H2-1040**
Tél. : **418 545-5011, poste 5413** • Téléc. : **418 545-5399**
Courriel : **sec_pcstages@uqac.ca** • Site Internet : **uqac.ca/stages-ens**

BACCALAURÉAT D'ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

	Sigle	Dates et déroulement	Contenu et particularités	Participation de l'enseignant
Hiver	3EEL103 1 ^{re} année	3 jours perlés 7, 14 et 21 janvier 2019 et 20 jours consécutifs du 4 février au 1 ^{er} mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation du choix professionnel : observation participante et initiation à l'enseignement. • Responsabilité de petits groupes d'élèves. • Planification et réalisation de quelques situations d'enseignement-apprentissage en lien avec le programme de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le stagiaire dans l'équipe-école, lui faire découvrir le milieu scolaire et l'engager dans un travail de collaboration.
Hiver	3EEL120 2 ^e année	3 jours perlés 15, 22 février et 15 mars 2019 et 23 jours consécutifs du 25 mars au 26 avril 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation des différentes tâches reliées à l'enseignement : participation engagée au travail de planification, d'enseignement, d'évaluation et de suivi des élèves. • Collaboration, coenseignement, interventions auprès des élèves. • S'impliquer dans les différentes tâches reliées à l'enseignement en participant entièrement à la vie de la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Initier le stagiaire au travail de planification, d'enseignement, d'évaluation et de suivi des élèves.
Automne	3EEL130 3 ^e année	Rencontre d'introduction (stagiaires seulement) 23 août 2018 10 jours consécutifs : du 24 août au 7 septembre 2018 1 jour/semaine (8 lundis) du 10 septembre au 5 novembre 2018 25 jours consécutifs: du 12 novembre au 14 décembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des savoirs théoriques, pratiques et d'expérience : mobilisation des différents savoirs au développement des compétences professionnelles. • Initiation au démarrage d'une année scolaire. • Intégration progressive à la vie d'une classe (de préférence de préscolaire ou de 1^{re} année du 1^{er} cycle). • Planification de situations d'apprentissage et pilotage, observation et suivi des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en collaboration avec le stagiaire et l'aider à analyser sa pratique.
Hiver	3EEL140 4 ^e année	5 jours préparatoires à l'école du 14 au 18 janvier 2019 55 jours consécutifs : du 21 janvier au 12 avril 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation des compétences professionnelles : autonomie progressive face à l'ensemble de la tâche d'enseignement. • Prise en charge progressive de l'ensemble de la tâche. • Planification à long, moyen et court termes, enseignement, évaluation, gestion de l'ensemble de la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un accompagnement régulier (collaboration – soutien – observation – rétroaction) en permettant au stagiaire de développer une autonomie professionnelle.

BACCALAURÉAT D'ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

<p>3EEL103 (1^{re} année • 3 crédits) Découverte de la profession et confirmation du choix professionnel</p>	<p>3EEL120 (2^e année • 3 crédits) Implication dans les différentes tâches reliées à l'enseignement</p>
<p>Déroulement <u>Pour chaque stagiaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre avec la direction d'école et l'enseignant associé avant le début du stage. • Une rencontre avec le superviseur de stage. • 3 jours perlés : les 7, 14 et 21 janvier 2019. • 20 jours de stage : du 4 février au 1^{er} mars 2019. 	<p>Déroulement <u>Pour chaque stagiaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre avec la direction d'école et l'enseignant associé avant le début du stage. • Une rencontre avec le superviseur de stage. • 3 jours perlés : les 15, 22 février et 15 mars 2019. • 23 jours de stage : du 25 mars au 26 avril 2019.
<p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de moyens appropriés pour accueillir chaleureusement et connaître chaque élève dans son unicité et pour stimuler chez lui le goût d'apprendre. • Coopération avec l'enseignant associé dans l'accompagnement individualisé des élèves dans les activités d'enseignement apprentissage en sous-groupes ou avec l'ensemble du groupe classe. • Interventions tenant compte des programmes scolaires, des besoins et des caractéristiques des élèves de même que du mode de fonctionnement de la classe. Utilisation de différents supports pédagogiques. • Exigences de la qualité de la communication : adaptation du discours à l'auditoire. Utilisation d'un vocabulaire et d'une syntaxe appropriés. Prise de conscience du rôle de la voix (volume, ton et débit) et du corps (maintien et gestuelle). • Initiation à l'analyse réflexive. • Prise en compte des aspects confidentiels de la profession respect des règles de vie de l'école et de la classe. • Équité envers tous les élèves. • Capacité à travailler en équipe. 	<p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion du respect de soi et des autres. Cueillette d'informations sur les élèves en contexte de classe. • Planification et réalisation de quelques activités d'enseignement apprentissage dans chacune des matières et ce, en concertation avec l'enseignant associé et en tenant compte des programmes scolaires, des besoins et des caractéristiques des élèves de même que du mode de fonctionnement de la classe. Utilisation de différents supports pédagogiques dont les TIC. • Exigences de la qualité de la communication : adaptation du discours à l'auditoire. Utilisation d'un vocabulaire et d'une syntaxe appropriés. Utilisation de stratégies pour le développement de la communication verbale et de la gestuelle. • Développement de l'habileté à s'analyser de façon réflexive. • Prise en compte des aspects confidentiels de la profession. • Respect des règles de vie de l'école et de la classe. • Équité envers tous les élèves. • Participation au travail d'équipe avec l'enseignant associé et l'équipe degré ou cycle.
<p>Encadrement et particularités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement individuel : chaque stagiaire est encadré par l'enseignant et le superviseur de stage. • Encadrement collectif : chaque superviseur peut réunir un ou des groupes de stagiaires. 	<p>Encadrement et particularités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement individuel : chaque stagiaire est encadré par l'enseignant et le superviseur de stage. • Encadrement collectif : chaque superviseur peut réunir un ou des groupes de stagiaires.
<p>Responsabilités de l'enseignant associé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une disponibilité en tout temps dans l'école. • Participer aux rencontres de concertation organisées par l'Université. • Planifier en regard du niveau attendu du développement des compétences au premier stage et encadrer les activités du stagiaire pendant toute la durée du stage. • Collaborer à l'évaluation formative et sommative. • Permettre au stagiaire de développer les compétences attendues. 	<p>Responsabilités de l'enseignant associé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une disponibilité en tout temps dans l'école. • Participer aux rencontres de concertation organisées par l'Université. • Planifier en regard du niveau attendu du développement des compétences au deuxième stage et encadrer les activités du stagiaire pendant toute la durée du stage. • Collaborer à l'évaluation formative et sommative. • Permettre au stagiaire de développer les compétences attendues.

BACCALAURÉAT D'ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

<p>3EEL130 (3^e année • 6 crédits) Exercice de la profession en lien avec les savoirs théoriques, pratiques et d'expérience</p>	<p>3EEL140 (4^e année • 9 crédits) Confirmation de sa qualité d'enseignant professionnel</p>
<p>Déroulement <u>Pour chaque stagiaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre avec la direction d'école et l'enseignant associé avant le début du stage. • Une rencontre avec le superviseur de stage. • Rencontre d'introduction (stagiaires seulement) : 23 août 2018. • 10 jours de stage : du 24 août au 7 septembre 2018. • 1 jour/semaine (8 lundis) : du 10 septembre au 5 novembre 2018. • 25 jours de stage : du 12 novembre au 14 décembre 2018. 	<p>Déroulement <u>Pour chaque stagiaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre avec la direction d'école et l'enseignant associé pendant la semaine préstage. • Des rencontres fréquentes avec le superviseur de stage. • Une semaine préstage pour apprivoiser sa classe de stage du 14 au 18 janvier 2019. • 55 jours de stage : du 21 janvier au 12 avril 2019.
<p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiation au démarrage d'une année scolaire. • Implication des élèves dans les prises de décision concernant la vie de la classe. Anticipation des désorganisations possibles. Cueillette d'informations sur chaque enfant en portant une attention spéciale aux enfants qui ont des besoins particuliers. • Planification, réalisation et évaluation de situations d'apprentissage (de préférence au préscolaire ou en 1^{re} année du 1^{er} cycle) et ce, en concertation avec l'enseignant associé et l'équipe cycle, tout en tenant compte des programmes scolaires, des besoins et des caractéristiques des élèves de même que du mode de fonctionnement de la classe. • Utilisation justifiée de différents supports pédagogiques dont les TIC. • Exigences de la qualité de la communication : adaptation du discours à l'auditoire. Utilisation d'un vocabulaire et d'une syntaxe appropriés. Utilisation de stratégies pour le développement de la communication verbale et de la gestuelle. • Réinvestissement de l'analyse réflexive dans le développement personnel et professionnel. • Action en conformité avec les attentes du monde de l'éducation. 	<p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un climat propice à l'apprentissage en agissant adéquatement comme guide dans l'application des règles de fonctionnement; enthousiasme et dynamisme dans son action pédagogique. • Planification de l'enseignement-apprentissage pour la durée du stage en collaboration avec les différents acteurs impliqués pour la durée du stage et choix de stratégies pédagogiques appropriées. Adaptation des activités d'apprentissage aux caractéristiques des élèves et au groupe-classe en leur proposant des défis réalistes. • Élaboration en coopération des activités d'évaluation cohérentes avec les apprentissages visés. Consignation des informations au bulletin. • Maîtrise de la langue de communication et capacité à adapter son propos à l'auditoire. Valorisation de l'importance de qualité de la langue orale et écrite auprès des élèves. Communication efficace à l'aide de différents supports pédagogiques. • Analyse réflexive avec un regard éclairé sur son implication et son intérêt par rapport à la profession. • Éthique professionnelle. Confidentialité et impartialité. • Comportement professionnel.
<p>Encadrement et particularités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement individuel : chaque stagiaire est encadré par l'enseignant et le superviseur de stage. • Encadrement collectif : chaque superviseur peut réunir un ou des groupes de stagiaires. 	<p>Encadrement et particularités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement individuel : chaque stagiaire est encadré par l'enseignant et le superviseur de stage. • Encadrement collectif : chaque superviseur peut réunir un ou des groupes de stagiaires.
<p>Responsabilités de l'enseignant associé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une disponibilité en tout temps dans l'école. • Participer aux rencontres de concertation organisées par l'Université. • Planifier en regard du niveau attendu du développement des compétences au troisième stage et encadrer les activités du stagiaire pendant toute la durée du stage. • Collaborer à l'évaluation formative et sommative. • Permettre au stagiaire de développer les compétences attendues. 	<p>Responsabilités de l'enseignant associé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une disponibilité en tout temps dans l'école. • Participer aux rencontres de concertation organisées par l'Université. • Planifier en regard du niveau attendu du développement des compétences au quatrième stage et encadrer les activités du stagiaire pendant toute la durée du stage. • Collaborer à l'évaluation formative et sommative. • Permettre au stagiaire de développer les compétences attendues.